



## FEDERATION INTERNATIONALE DES FEMMES DES CARRIERES JURIDIQUES

Rua Manuel Marques, 21-P, 1750-170 Lisboa ♦ Portugal

Telf. 00 351 21 7594499 ♦ Fax 00 351 21 7594124

[www.fifcj-ifwlc.net](http://www.fifcj-ifwlc.net) ♦ [headoffice@fifcj-ifwlc.net](mailto:headoffice@fifcj-ifwlc.net)

Lisbonne, le 11 Août 2010

Chères Amies,

La convocation de la prochaine réunion administrative du Conseil de la F.I.F.C.J., ainsi que celle de la réunion du Bureau, jointes à cette lettre, contiennent les **proposition d'Ordre du Jour**.

Comme vous vous souvenez les propositions de modification doivent être envoyées dans un délai maximum de 30 jours après la date de réception de cette lettre et doivent être justifiées.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous transmettre quelques suggestions.

Ainsi, en ce qui concerne la réunion élargie du Conseil, la Conférence Internationale « Femmes Migrantes », je tiens à vous rappeler que, selon notre Plan de Travail, son **objectif principal** est l'étude et l'approfondissement du débat de ce thème en vue de savoir comment garantir les Droits Humains des Femmes.

C'est pourquoi je vous demande de porter votre attention sur ce point lors de la préparation des communications afin que les conclusions puissent réfléchir ce propos et contenir des propositions à présenter aux différentes instances internationales.

En ce qui concerne la réunion administrative du Conseil, je vous rappelle que les Conseillères qui ne pourront pas être présentes pour quelques motifs que ce soit, doivent non seulement envoyer une lettre justifiant leur absence mais aussi un pouvoir de représentation à un autre membre de la F.I.F.C.J.



## FEDERATION INTERNATIONALE DES FEMMES DES CARRIERES JURIDIQUES

Rua Manuel Marques, 21-P, 1750-170 Lisboa ♦ Portugal

Telf. 00 351 21 7594499 ♦ Fax 00 351 21 7594124

[www.fifcj-ifwlc.net](http://www.fifcj-ifwlc.net) ♦ [headoffice@fifcj-ifwlc.net](mailto:headoffice@fifcj-ifwlc.net)

Les Conseillères qui doivent présenter au Conseil un **Rapport d'Activité** doivent l'envoyer à la Secrétaire Générale **jusqu'à 25 Octobre** de manière à ce qu'il soit photocopié et joint au dossier de la documentation.

Je voudrais attirer tout particulièrement votre attention sur ce point car pour que la réunion du Conseil puisse examiner tous les sujets prévus, les Rapports d'Activité ne seront ni lus, ni présentés oralement. Seuls ceux envoyés dans le délai indiqué seront donc examinés.

Je voudrais également vous dire que le Conseil examinera outre les moyens d'exécution du plan de travail, l'attribution des tâches et responsabilités encore vacantes.

Ainsi pour un bon déroulement des travaux, celles qui désirent être candidates doivent le communiquer à la Secrétaire Générale le plus tôt possible.

Également celles qui désirent constituer ou être membre d'une commission permanente de travail ou être représentante auprès d'une entité doivent le communiquer le plus tôt possible.

Avant de terminer je voudrais vous rappeler que vous pouvez trouver sur la page web de la F.I.F.C.J., le programme du Conseil, ainsi que le Bulletin d'Inscription.

Je vous embrasse,

La Présidente de la F.I.F.C.J.

(Maria Teresa Féria de Almeida)

